

# JUNTA DE EXTREMADURA

Consejería de Educación

Dirección General de Formación Profesional y Aprendizaje Permanente.

## PRUEBAS DE ACCESO A CICLOS FORMATIVOS DE GRADO SUPERIOR.

Orden de 5 de mayo de 2005, (DOE. 14 de mayo)

Fecha: 16 de junio de 2005

DATOS DEL ASPIRANTE	CALIFICACIÓN
Apellidos: _____ Nombre: _____ DNI: _____ I.E.S. de inscripción: _____ I.E.S. de realización: _____	APTO <input type="checkbox"/> NO APTO <input type="checkbox"/>

### Instrucciones:

Mantenga su DNI en lugar visible durante la realización del ejercicio.  
Lea detenidamente los enunciados de los ejercicios antes de comenzar su resolución.  
Duración 2 horas

### PRUEBA DE FRANCÉS (ESPECÍFICA) H4

#### TABAC : INTERDIT DE FUMER DANS LES RESTAURANTS ?

Le Sénat a publié, le 30 janvier 2005, une étude de législation comparée sur l'interdiction de fumer dans les restaurants. Douze pays européens sont passés au crible\*. Cette étude révèle une évolution progressive des textes en Europe pour prendre en compte les dangers du tabagisme passif. L'étude du Sénat relève que depuis le 29 mars 2004 en Irlande et depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004 en Norvège, il est interdit de fumer dans tous les restaurants pour protéger le personnel du tabagisme passif. L'Italie laissait\* aux restaurants la possibilité de créer des salles fermées réservées aux fumeurs, indique le rapport. Depuis janvier 2005, l'Italie a emboîté le pas\* de l'Irlande : l'interdiction est stricte dans les restaurants. En Angleterre, en Espagne et au Portugal, des projets sont envisagés.

En France, la loi du 10 janvier 1991, dite «loi Évin», pose le principe de l'interdiction de fumer dans tous les locaux à usage collectif. En pratique, cette interdiction ne s'applique que dans les emplacements expressément réservés aux non-fumeurs. «Devant la discordance entre la législation et la pratique, certains prônent\* l'introduction d'une interdiction explicite de fumer dans ces établissements» souligne le rapport du Sénat.

\*Passer au crible : examiner con cuidado.

\*Laisser : dejar.

\*Emboîter le pas : seguir los pasos.

\*Prôner : recomendar.

### QUESTIONS :

1.- Répondez aux questions :

- Qu' est-ce que le Sénat a publié ?
- Que révèle cette étude ?
- Quels pays ont interdit de fumer dans les restaurants ?

2.- Mettez à la forme négative les phrases suivantes :

- Le Sénat a publié une étude.
- Cette étude révèle une évolution progressive...
- Douze pays européens sont passés au crible.

3.- Complétez avec un adjectif démonstratif :

Exemple : **Cette** étude révèle.....

- ..... livres sont à Marie.
- ..... enfant est très souriant.
- ..... travail est fatigant.
- ..... voiture est magnifique.

4.- Mettez au passé composé les phrases suivantes :

Exemple : L'Italie **a emboité** le pas.

- Marie va au lycée.
- Tu manges au restaurant.
- Nous écrivons une lettre.
- Vous fumez une cigarette.

5.- Qu' est-ce que vous pensez de l'interdiction de fumer dans les restaurants ?

Faites un commentaire personnel.

### Crériterios de calificación:

Todos los ejercicios 2 puntos